

## LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES DE 2017 : UNE NOUVELLE PHASE DE DÉNATIONALISATION DU POLITIQUE EN CORSE ?

[André Fazi](#)

ARPoS | « Pôle Sud »

2017/2 n° 47 | pages 163 à 178

ISSN 1262-1676

ISBN 9782918036463

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-pole-sud-2017-2-page-163.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour ARPoS.

© ARPoS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES DE 2017 : UNE NOUVELLE PHASE DE DÉNATIONALISATION DU POLITIQUE EN CORSE ?

**André Fazi**

Université de Corse / UMR 6240 LISA

[fazi@univ-corse.fr](mailto:fazi@univ-corse.fr)

Lors de la séquence électorale 2017, très – trop ? – rapidement caractérisée comme marquant la fin d'un cycle politique en France, la Corse n'a pas été avare de faits nouveaux. Toutefois, les résultats montrent avant tout l'absence d'alignement avec la situation observée dans le reste de la métropole. Loin de s'engager dans la dynamique qui a porté Emmanuel Macron au pouvoir, la Corse a accordé un niveau de soutien inédit à Marine Le Pen lors du scrutin présidentiel, et aux candidats nationalistes corses lors des élections législatives.

Même si ces votes révèlent tous deux l'affaiblissement des partis traditionnellement dominants et la saillance des questions identitaires, il est difficile d'y chercher une logique. S'inscrivant à l'inverse d'une tradition abstentionniste très ancrée des nationalistes<sup>1</sup>, le président du Conseil exécutif de Corse – de sensibilité nationaliste modérée – a clairement appelé les électeurs insulaires à voter pour Emmanuel Macron à l'occasion du second tour, en excipant d'une « incompatibilité totale » entre leur « modèle de société » et celui du FN<sup>2</sup>. De la même façon, tout en restant personnellement fidèle au choix de l'abstention, le président de l'Assemblée de Corse – de sensibilité radicale – a rejeté fermement la candidature du FN, la qualifiant de « radicalement incompatible avec les valeurs du mouvement national corse, humaniste et paoliste »<sup>3</sup>.

Certes, une porosité entre les deux électorats est depuis longtemps attestée par les observateurs insulaires. Néanmoins, non seulement celle-ci n'a jamais été mesurée avec précision, mais on ne saurait croire qu'elle suffise à expliquer ce double vote, *a fortiori* lorsque l'on considère qu'environ la moitié des électeurs a choisi l'abstention à l'occasion des législatives.

Ainsi, la principale hypothèse qui peut être posée au regard de ces élections est celle d'une nouvelle phase de dénationalisation du système politique corse. Pendant deux siècles, l'Europe de l'Ouest a connu un processus général de nationalisation des systèmes de partis, des organisations partisans, des théma-

1. L'unique entorse à cette tradition remonte à 1981, alors que la pression policière et judiciaire était très forte, et que François Mitterrand promettait une amnistie pour les militants politiques et la création d'une région à statut particulier. Malgré tout, seules les sensibilités autonomistes opposées à la violence appelèrent à voter pour le candidat de la gauche.

2. Déclaration de Gilles Simeoni, 26 avril 2017.

3. Communiqué de presse de Jean-Guy Talamoni, 24 avril 2017.

tiques, des programmes politiques, des campagnes électorales, etc., induisant une « homogénéisation territoriale des comportements électoraux » (Caramani, 2004). Tout en conservant longtemps une culture politique très singulière, fondée sur l'intermédiation clientéliste des notables et l'absence quasi-totale d'enjeux idéologiques (Lenclud, 1988 ; Briquet, 1997), la Corse n'a pas totalement échappé à ce processus. En revanche, la régionalisation initiée en 1982 a bien initié une dynamique de dénationalisation du politique en Corse, fondée principalement sur la fragmentation et la territorialisation du système de partis (Fazi, 2014). Les élections régionales ont ainsi pu opposer jusqu'à 19 listes, et les partis nationaux n'y ont pas toujours été majoritaires. À travers l'analyse des résultats les plus saillants, ceux du FN aux présidentielles et des nationalistes aux législatives, je montrerai en quoi cette séquence électorale de 2017 semble signifier une accélération de ce processus de dénationalisation, ou plutôt d'une seconde phase de celui-ci, ouverte par l'accession des nationalistes au pouvoir territorial en 2015.

Les enjeux sont considérables. Ces élections ont non seulement accentué le désalignement électoral de l'île, mais modifié sensiblement les équilibres internes du système politique corse. Cela pourrait motiver de profondes recompositions, par exemple le remplacement de certains partis politiques nationaux par des partis territoriaux. Néanmoins, considérant l'actuelle position des nationalistes, l'enjeu essentiel réside probablement dans l'évolution des relations entre le pouvoir central et le pouvoir territorial, dont dépend en grande partie le lien unissant la Corse à la République française.

## L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE OU LA FIN D'UNE COURTE PÉRIODE DE CONVERGENCE

Les résultats de l'élection présidentielle en Corse ont été marqués par la progression du vote en faveur du FN. Si, lors du 1<sup>er</sup> tour, c'est dans les Hauts-de-France que Marine Le Pen a réalisé son meilleur résultat (31,04 %), c'est en Corse que la candidate frontiste a obtenu son meilleur score au 2<sup>nd</sup> tour (48,52 %). À l'opposé, non seulement le résultat des candidats de gauche a été – comme dans l'ensemble de la France – le plus faible jamais enregistré, mais la différence entre le résultat national et le résultat régional n'a jamais été aussi grande en valeur relative (-32,06 %)⁴.

Alors que depuis 1965, l'électorat corse montrait un penchant affirmé pour les candidats gaullistes (ou post-gaullistes)⁵, cette poussée de la droite radicale constitue un fait essentiel, d'autant qu'elle semble s'inscrire dans le cadre d'un développement des attitudes anti-maghrébins. Toutefois, non moins intéressantes sont les formes de la participation politique, qui révèlent un intérêt et une implication sensiblement inférieurs à la moyenne nationale.

4. De 1965 à 2012, l'écart moyen – toujours en valeur relative – était de -12,30 %.

5. De 1965 à 2017, ces candidats ont obtenu en moyenne (en valeur relative) 38,65 % de plus qu'au niveau national.

**Tableau 1. Les résultats de l'élection présidentielle en Corse<sup>6</sup>**

1 <sup>er</sup> tour				2 <sup>nd</sup> tour			
Candidats	Voix (Corse)	% Votes Exprimés (Corse)	% Exp. (France)	Candidats	Voix (Corse)	% Exp. (Corse)	% Exp. (France)
M. LE PEN	43 041	27,88	21,30	E. MACRON	66 819	51,48	66,10
F. FILLON	39 453	25,56	20,01	M. LE PEN	62 982	48,52	33,90
E. MACRON	28 528	18,48	24,01				
J.-L. MÉLENCHON	21 314	13,81	19,58				
J. LASSALLE	8 711	5,64	1,21				
B. HAMON	5 780	3,74	6,36				
N. DUPONT-AIGNAN	4 462	2,89	4,70				
P. POUTOU	1 374	0,89	1,09				
F. ASSELINEAU	965	0,63	0,92				
N. ARTHAUD	495	0,32	0,64				
J. CHEMINADE	253	0,16	0,18				

### ***L'accroissement du déficit de participation***

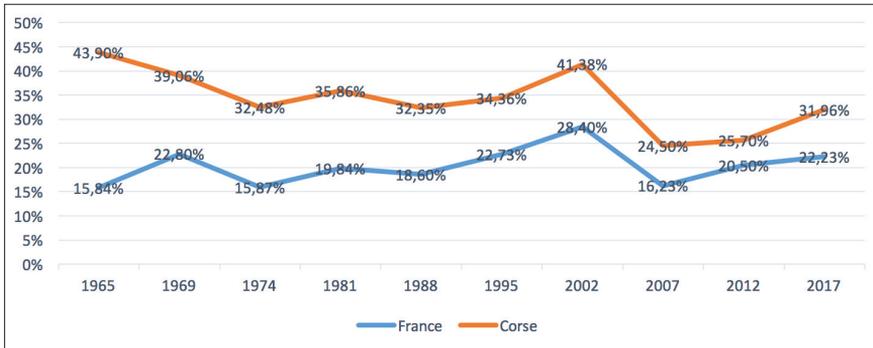
Classiquement, la participation électorale est l'indicateur de base qui permet d'évaluer l'intérêt porté à un type de consultation ou à une consultation en particulier. En France, la consultation favorisée est l'élection présidentielle, ce qui procède avant tout du rôle politiquement prééminent qu'exerce normalement le chef de l'État.

Or, longtemps les électeurs corses ont hiérarchisé différemment les priorités. C'est seulement à compter de 2007 que les scrutins présidentiels ont généré plus de participation que les scrutins régionaux (ou territoriaux à partir de 1992). L'intérêt porté à ces derniers reste d'ailleurs très singulier, avec une participation supérieure en moyenne de 11,3 % à la participation nationale de 1992 à 2015.

Lors des premières consultations présidentielles, les différentiels d'abstention entre la Corse et le continent pouvaient être rapportés à un phénomène spécifique de mal-inscription. Des dizaines de milliers de corses vivaient alors hors de l'île tout en y restant inscrits (Briquet, 2016), ce qui – comme ailleurs – multipliait les probabilités d'abstention (Braconnier, Dormagen, Gabalda & Niel, 2016). Néanmoins, la refonte des listes électorales opérée en 1991, bien qu'ayant amputée de plus de 21 % les effectifs des électeurs, n'a pas substantiellement modifié les écarts de participation.

6. Les données électorales sont issues des sites <http://www.interieur.gouv.fr> et <http://www.datagouv.fr>, et du quotidien *Corse-Matin*.

**Graphique 1. L'abstention aux élections présidentielles (1<sup>er</sup> tour) en Corse et dans l'ensemble de la France 1965-2017**



En 2007 et 2012, le sensible rétrécissement de ces écarts paraissait révéler une dynamique de nationalisation des comportements électoraux, facilement interprétable à l'aune de la forte croissance démographique d'origine continentale<sup>7</sup>. Toutefois, le scrutin de 2017 a marqué un renversement de cette dynamique, tant au 1<sup>er</sup> tour (+ 9,73 % d'abstention en Corse) qu'au 2<sup>nd</sup> (+ 10,58 %). Quant au niveau du vote blanc et nul, il a été aussi élevé en Corse qu'au plan national (8,43 % contre 8,59 %). En somme, seulement 55,56 % des électeurs de l'île ont émis un vote exprimé lors du 2<sup>nd</sup> tour de la présidentielle de 2017. Au reste, les militants nationalistes partisans de l'abstention ont présenté ce chiffre comme une victoire dans les réseaux sociaux.

Cependant, la mesure de l'abstention ne saurait signifier à elle seule le relatif manque d'engouement dont pâtit le scrutin présidentiel dans l'île. Sur les principaux réseaux sociaux, la teneur des débats durant l'entre-deux-tours a pris un tour très singulier. Il ne fait guère de doute que le débat le plus fréquent et le plus virulent n'a pas opposé les partisans des deux finalistes ; il a opposé les militants et sympathisants nationalistes favorables à l'abstention et ceux qui étaient favorables à un vote Macron par défaut.

En Corse, le niveau de mobilisation militante s'avère aussi sensiblement inférieur à la moyenne. Dans de nombreuses communes, y compris les plus grandes, l'absence d'assesseurs a même fait retarder les opérations de vote au 1<sup>er</sup> tour<sup>8</sup>. Le cas du FN est emblématique de ce déficit de mobilisation. Deux jours avant le 2<sup>nd</sup> tour, la commune d'Ajaccio ne pouvait compter sur aucun assesseur de Marine Le Pen<sup>9</sup> ; cette dernière y obtiendra pourtant 49,9 % des suffrages exprimés, atteignant jusqu'à 70 % dans le 38<sup>ème</sup> bureau. Ces carences se répèteront lors des législatives. Notamment, parmi les six circonscriptions sans can-

7. Entre 1999 et 2009, la population de la Corse a connu une croissance de près de 17,5 % au total. Sur la période 2009-2016, cette croissance a ralenti tout en restant la plus dynamique des régions métropolitaines (+ 1,1 % par an), et en étant exclusivement due au solde apparent des entrées et sorties (données INSEE).

8. « Présidentielle : vote retardé en Corse par manque d'assesseurs », *France 3 Corse Via Stella*, 23 avril 2017.

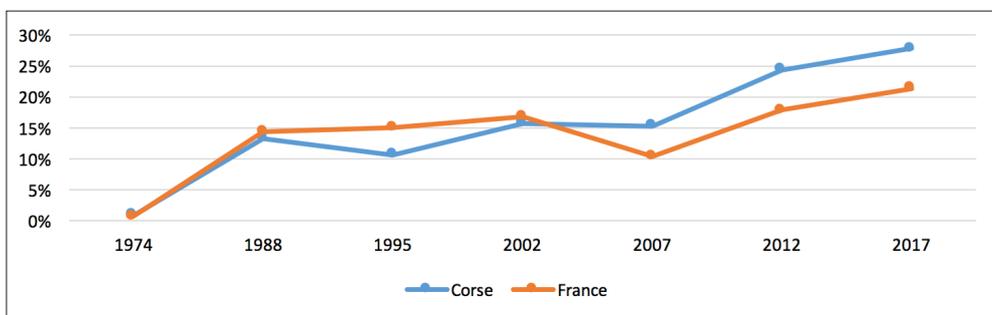
9. « Présidentielle : cherche assesseurs désespérément en Corse », *France 3 Corse Via Stella*, 5 mai 2017.

didat FN, on trouvait la 2<sup>ème</sup> circonscription de Corse-du-Sud, où Marine Le Pen est arrivée en tête aux deux tours de la présidentielle avec respectivement 28,77 et 50,57 % des suffrages exprimés<sup>10</sup>. Or, ce déficit militant n'a nullement empêché le FN d'atteindre des résultats exceptionnellement élevés en Corse lors de la présidentielle.

## Les ressorts du vote FN en Corse

La Corse est donc la région qui a donné son résultat le plus élevé à Marine Le Pen lors du second tour de la présidentielle. Il s'agit de la consécration d'une évolution récente. Contrairement aux Alpes-Maritimes ou au Var, où le parti créé par Jean-Marie Le Pen a toujours obtenu des résultats très supérieurs à la moyenne, la dynamique très positive du vote FN en Corse s'observe uniquement à compter de 2007.

**Graphique 2. Le vote FN aux élections présidentielles françaises (1965-2017) (suffrages exprimés)**



Comprendre cette progression n'a rien de facile. De façon générale, la forte présence d'immigrés a été historiquement considérée comme favorisant le vote en faveur de la droite radicale, car elle est considérée comme une menace pour leur identité et une concurrence déloyale sur le marché de l'emploi (Della Posta, 2013). De la même façon, les électeurs du FN sont fortement caractérisés par des angoisses identitaires et/ou économiques (Mayer, 2015).

Au niveau de la Corse, on cherche vainement les mutations économiques récentes qui pourraient fonder l'essor du vote Le Pen. En revanche, depuis la discussion de la loi sur les signes religieux à l'école (2004), l'agenda politique national a souvent été dominé par des thèmes renvoyant à la place des immigrés – et notamment des musulmans – dans la société. Or, en Corse, des événements locaux ont fait bruyamment écho à cette thématique. La présence de tensions entre populations d'origines diverses et le développement d'actes de portée raciste ont été bien documentés sur les périodes 2002-2007 (Peretti-Ndiaye, 2014) et 2012-2017 (Fourquet, 2017).

10. Le parti a justifié cette absence en affirmant que la circonscription était réservée à *Debout la France*, parti auquel il était allié pour le 2<sup>nd</sup> tour de la présidentielle.

Afin d'approfondir cette question des facteurs du vote FN, j'ai procédé à une analyse écologique par régression linéaire<sup>11</sup>. Plus de la moitié des 360 communes corses comptant moins de 200 inscrits, je me suis prioritairement intéressé aux 60 communes comptant le plus d'inscrits<sup>12</sup>. Très peu des 23 critères que j'ai utilisés ont un impact significatif, ce qui confirme la difficulté de prédire le soutien à un parti qui n'a cessé d'élargir sa base électorale et géographique (Gombin, 2015). Un critère aussi classique que le chômage n'a d'effet significatif que lorsqu'il est intégré à un modèle très large, et seulement au 1<sup>er</sup> tour ; à l'inverse, le niveau d'éducation n'a ce même effet que lorsqu'il fait l'objet d'un modèle à part... Au demeurant, quelques résultats intéressants peuvent être proposés.

**Tableau 2. Les facteurs écologiques du vote Le Pen en 2017 (% des votes exprimés)<sup>13</sup>**

	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>nd</sup> tour
Constante	37,378 (Statistique t: 1,633)	50,297 (1,392)
Immigrés	0,593 (-1,532)	-0,703 (-1,083)
Variation de la population due au solde des entrées/sorties	0,016 (0,029)	-0,27 (-0,297)
Résidences secondaires	-0,122 (-2,420)	-0,027 (-0,320)
Taux d'activité 15-64 ans	0,52 (2,622)	0,551 (-1,637)
Chômage 15-64 ans	0,68 (2,199)	0,191 (0,364)
Propriétaires de leur résidence principale	-0,084 (-0,750)	-0,075 (-0,394)
Revenu médian	-0,000 (-1,212)	-0,001 (-1,100)
Titulaires du bac ou +	-0,150 (-1,337)	-0,157 (-0,859)
Création d'établissements (inscrits)	2,894 (2,073)	6 679 (2,854)
Erreur-type	5,021	8,535
R <sup>2</sup> modifié	0,333	0,136

Source : élaboration propre.

11. Je remercie vivement mes collègues Antoine Belgodere et Sauveur Giannoni pour leur soutien et leur aide.

12. Données Insee, ministère de l'Intérieur et data.gouv.fr. Je ne peux malheureusement pas détailler ici les résultats.

13. Je reporte seulement les résultats plus significatifs d'une régression portant sur seize critères.

D'un côté, dans les 60 communes principales, la proportion d'immigrés et les difficultés économiques ne conditionnent pas le vote FN. Certains facteurs reflétant le dynamisme économique ont même un impact significatif positif, notamment le taux d'activité (1<sup>er</sup> tour), et la création d'établissements (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> tours). Contrairement à ce qui été observé de façon plus générale (Della Posta, 2013), les plus grandes communes – où la proportion d'immigrés est relativement importante – ne sont pas les plus réfractaires au FN, qui y a réalisé des résultats supérieurs à la moyenne. Les résultats frontistes ont été meilleurs encore dans les périphéries d'Ajaccio et Bastia, qui ont connu une très forte expansion, et où Marine Le Pen a parfois dépassé 68 % des voix au 2<sup>nd</sup> tour. Notamment autour d'Ajaccio, il s'agit de communes qui comptent beaucoup moins d'immigrés, qui sont bien plus prospères et bien moins atteintes par le chômage que la moyenne. Cela permet de supposer qu'elles sont fortement touchées par le phénomène du « White flight », c'est-à-dire que l'hostilité initiale à l'immigration jouerait un rôle important dans le choix d'y résider (Kaufmann & Harris, 2015). À l'inverse, la proportion de résidences secondaires, typique du caractère touristique d'une commune et donc d'une société plus ouverte, a un impact négatif significatif sur le vote FN.

D'un autre côté, l'étude des différents bureaux d'Ajaccio et de Bastia montre que le vote FN est en moyenne plus élevé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, à la fois plus pauvres et comptant plus d'immigrés<sup>14</sup>. Néanmoins, tirer des conclusions générales se révèle impossible. Le Centre ancien est le quartier de Bastia où la proportion d'immigrés, le taux de pauvreté, et les inégalités économiques sont les plus élevées ; Marine Le Pen y obtint pourtant sept points de moins que dans l'ensemble de la commune. D'ailleurs, au sein même d'un seul quartier prioritaire, le soutien au FN peut varier sensiblement, jusqu'à +/- 14 % aux Salines à Ajaccio.

Le vote Le Pen étant infiniment supérieur aux résultats obtenus par les candidats locaux du parti, il faut aussi s'interroger sur des facteurs plus politiques. Là, l'hypothèse la plus posée est celle d'une forte porosité entre l'électorat des nationalistes corses et celui du FN. Les nationalistes étant absents des scrutins présidentiels, leur électorat se reporterait alors en grande partie sur le FN.

Si je ne peux approfondir ici la question, l'hypothèse de la forte porosité des deux électors n'est pas aujourd'hui confirmée. D'une part, l'analyse écologique ne permet quasiment jamais d'établir de lien entre le vote nationaliste lors des élections territoriales (2010 et 2015) et le vote FN lors des présidentielles (2012 et 2017). D'autre part, les données de sondage utilisent des sous-échantillons trop étroits – environ 200 personnes dans le meilleur des cas – pour être très significatifs, et sont contradictoires. En avril 2017, le responsable de l'institut *Opinion of Corsica* a évoqué un chiffre de 35 %<sup>15</sup>. Inversement, en octobre 2015, seulement 6 % des sondés affirmant vouloir voter nationaliste aux territoriales déclaraient avoir voté pour Marine Le Pen en 2012 (Opinion Way, 2015).

14. L'actualisation des données relatives aux quartiers prioritaires n'ayant pas encore été opérée, nous ne pouvons donner ici de chiffres précis.

15. Battini H. & Vinciguerra P., « Présidentielle 2017: le vote nationaliste », *France Bleu RCFM*, 21 avril 2017.

En définitive, la progression du vote Le Pen en 2017 procède plus vraisemblablement d'un processus de radicalisation chez les électeurs de droite. Au niveau national, les enquêtes post-électorales IFOP, IPSOS, BVA et *Opinion Way* ont relevé qu'entre 12,7 et 15 % des électeurs de Nicolas Sarkozy en 2012 auraient voté pour la candidate du FN au 1<sup>er</sup> tour de 2017. Or, en Corse, le même Nicolas Sarkozy avait obtenu non moins de 31,41 % des voix au 1<sup>er</sup> tour de 2012, bien au-dessus de son successeur François Fillon (25,56 %). Cette tendance est plus nette au 2<sup>nd</sup> tour, où le vote Le Pen en 2017 est très significativement corrélé au vote Sarkozy en 2012<sup>16</sup>. Certes, il est possible d'imaginer que les sympathisants nationalistes avaient alors plébiscité ce dernier, mais aucune donnée ne permet de l'affirmer, d'autant que ledit électorat nationaliste a des frontières de plus en plus mouvantes.

## LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LA CONSÉCRATION NATIONALISTE

Depuis près d'une décennie, les nationalistes corses enregistrent des progrès considérables : 35,7 % des voix aux élections territoriales de 2010, plus de dix points au-dessus de ce qui était leur sommet historique, atteint en 1992 ; une victoire aux cantonales contre un député en exercice en 2011 ; une victoire aux municipales de Bastia, deuxième ville de Corse, en 2014 ; et une victoire à la majorité relative aux territoriales de 2015.

Ces progrès ont trouvé aussi une illustration au niveau des élections législatives de 2017, où la dimension nationale du scrutin et le système majoritaire utilisé leur sont traditionnellement défavorables. Nous verrons ici comment ils ont pu obtenir une telle victoire, puis nous chercherons à en définir les possibles implications.

**Tableaux 3 à 6 : les résultats des élections législatives de 2017 en Corse<sup>17</sup>**

1 <sup>ère</sup> circonscription de Haute-Corse		1 <sup>er</sup> tour			2 <sup>nd</sup> tour	
Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Voix	% Exprimés
M. CASTELLANI	NAT	8 290	14,11	30,42	16 279	60,81
S. GANDOLFI-SCHEIT	LR	5 922	10,08	21,73	10 490	39,19
F. ORLANDI	LREM	5 626	9,57	20,64		
J. MORGANTI	DVG	2 289	3,89	8,40		
M. STEFANI	PCF	1 445	2,46	5,30		
R. CORDOLIANI	FN	1 200	2,04	4,40		
F. JURALINA	FI	783	1,33	2,87		

16. Sur les 360 communes, en considérant les électeurs exprimés, le coefficient est de 0,44 et la statistique t de 10,688.

17. Les résultats des plus petits candidats ne sont pas reportés.

2 <sup>ème</sup> circonscription de Haute-Corse		1 <sup>er</sup> tour			2 <sup>nd</sup> tour	
Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Voix	% Exprimés
J.-F. ACQUAVIVA	NAT	12 785	19,37	36,44	21 302	63,16
F. GIUDICI	LREM	8 213	12,45	23,41	12 425	36,84
S. GRIMALDI	LR	4 938	7,48	14,08		
J.-M. MONDOLONI	DVD	4 700	7,12	13,40		
D. JACOB DIT LUZIE	FN	1 382	2,09	3,94		
M.-J. FEDI	PCF	1 290	1,95	3,68		
J. MOGHRAOUI	FI	1 066	1,62	3,04		

1 <sup>ère</sup> circonscription de Corse-du-Sud		1 <sup>er</sup> tour			2 <sup>nd</sup> tour	
Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Voix	% Exprimés
J.-J. FERRARA	LR	7 603	14,94	33,50	12 278	64,99
M. GUIDICELLI	LREM	4 872	9,58	21,46	6 614	35,01
J.-P. CARROLAGGI	NAT	4 859	9,55	21,41		
F. NADIZI	FN	2 756	5,42	12,14		
J. CASAMARTA	FI	1 559	3,06	6,87		
A. F. AMZIANE	PCF	627	1,23	2,76		

2 <sup>ème</sup> circonscription de Corse-du-Sud		1 <sup>er</sup> tour			2 <sup>nd</sup> tour	
Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Voix	% Exprimés
C. DE ROCCA SERRA	LR	9 887	17,08	36,01	13 491	44,78
P.-A. COLOMBANI	NAT	7 991	13,80	29,10	16 637	55,22
J.-C. ORSUCCI	LREM	6 802	11,75	24,77		
D. CHAMPEAU	FI	1 296	2,24	4,72		
N. ALARIS	PCF	1 077	1,86	3,92		

## Les principaux facteurs d'une surprenante victoire

En 2012, pour la première fois, deux candidats nationalistes – de sensibilité modérée – arrivaient au 2<sup>nd</sup> tour d'une élection législative, et en sortaient défaits avec les honneurs<sup>18</sup>. Néanmoins, ces bons résultats semblaient liés à leurs qualités de *leaders*, considérant que dans les deux autres circonscriptions de Corse, les nationalistes les mieux placés n'ont pas même obtenu la moitié des votes nécessaires pour pouvoir figurer au 2<sup>nd</sup> tour (6,57 et 5,06 % des inscrits).

Cela étant, alors que les trois principaux *leaders* nationalistes n'étaient pas candidats – restant concentrés sur le pouvoir territorial<sup>19</sup> –, aucun observateur n'avait envisagé une telle victoire en 2017. Au reste, cette victoire aurait peut-être été un triomphe, si leur coalition avait désigné un candidat modéré dans la première circonscription de Corse-du-Sud ; bien qu'il ait été écarté de justesse

18. Jean-Christophe Angelini a obtenu 46,91 % des suffrages exprimés. Dans le cadre d'une triangulaire, Gilles Simeoni est parvenu deuxième avec 31,22 %.

19. Gilles Simeoni, Jean-Guy Talamoni et Jean-Christophe Angelini sont respectivement présidents du Conseil exécutif, de l'Assemblée de Corse, et de l'Agence de Développement Économique de la Corse.

(treize voix) du 2<sup>nd</sup> tour, Jean-Paul Carrolaggi était l'unique candidat désigné par la sensibilité indépendantiste. Le succès le plus symbolique est celui de la deuxième circonscription de Corse-du-Sud, où un candidat quasi-novice a battu le député sortant, issu de l'une des plus grandes dynasties politiques de Corse, qui avait remporté toutes les élections législatives organisées depuis 1962.

Les raisons de cette progression ne se limitent pas à une aspiration générale au renouvellement politique. Au reste, ils ne semblent pas avoir été favorisés par la démobilisation des autres électors. L'augmentation de l'abstention a été importante dans les quatre circonscriptions – entre +7 % et +13,54 % au 1<sup>er</sup> tour –, mais il n'existe aucune corrélation entre l'abstention et le vote nationaliste, au 1<sup>er</sup> comme au 2<sup>nd</sup> tour. La présence nationaliste serait plutôt vectrice de participation. Au 2<sup>nd</sup> tour, la circonscription où le candidat nationaliste n'a pas été qualifié a connu une abstention très supérieure aux trois autres (entre +12,48 % et + 18,32 %).

Toutefois, si les nationalistes profitent des faiblesses de leurs adversaires, il serait fâcheux de minimiser leurs qualités. Premièrement, ils s'appuient sur un *leader* très populaire. Depuis 2012, un baromètre indique que le président du conseil exécutif, Gilles Simeoni, est de très loin la personnalité politique préférée des Corses. Depuis son accession à la tête du pouvoir territorial, l'écart le séparant du deuxième du classement – souvent nationaliste aussi – est confondant.

**Tableau 7. La personnalité politique préférée des Corses**

	Gilles Simeoni	N° 2 du classement
Octobre 2012	26 %	17 %
Juin 2013	34 %	27 %
Juillet 2014	32 %	22 %
Décembre 2014	32 %	23 %
Juin 2015	29 %	22 %
Mars 2016	59 %	19 %
Novembre 2016	51 %	20 %
Juin 2017	48 %	13 %

Source : données Opinion of Corsica pour Paroles de Corse

Cet aspect est décisif lorsque l'on considère les fonctionnements politiques de l'île. Même si la communication s'opère aujourd'hui à travers différents prismes, les rapports entre le citoyen et l'acteur politique demeurent profondément personnalisés. Cela explique en grande partie pourquoi, d'un scrutin à l'autre, l'orientation politique d'une commune peut différer considérablement.

Deuxièmement, les nationalistes disposent d'un potentiel militant et sympathisant unique, débordant très largement le cadre classique de l'organisation partisane. D'un côté, le nombre de personnes impliquées dans les dernières campagnes a été sans nul doute très supérieur aux effectifs militants réguliers

(non communiqués). D'un autre côté, les réseaux sociaux sont aujourd'hui décisifs dans les campagnes électorales et favorisent l'implication de citoyens déconnectés des structures partisans (Gibson, 2015). Or, la forte domination nationaliste sur le terrain numérique est bien reflétée par un écart d'audience – ou de capital – confondant, entre les trois principales personnalités nationalistes et ceux qui furent leurs concurrents lors des élections territoriales de 2015.

**Tableau 8. L'audience des *leaders politiques corses* sur les principaux réseaux sociaux<sup>20</sup>**

	<b>G. Simeoni (nat)</b>	<b>J.-G. Talamoni (nat)</b>	<b>J.-C. Angelini (nat)</b>	<b>P. Giacobbi (DVG)</b>	<b>C. de Rocca Serra (DVD)</b>	<b>J. Rossi (LR)</b>	<b>D. Bucchini (PCF)</b>	<b>J. Zuccarelli (PRG)</b>	<b>E. de Gentili (DVG)</b>	<b>J.-C. Orsucci (DVG)</b>
Abonnés Facebook (05/07/2017)	<b>42 774</b>	<b>15 215</b>	<b>10 823</b>	1 176	3 626	1 007	800	500	539	423
Abonnés Twitter (05/07/2017)	<b>16 900</b>	<b>10 300</b>	<b>5 984</b>	6 647	2 240	1 111	624	2 819	3 604	2 470

Source : élaboration propre

Troisièmement, les thèmes-clés des nationalistes occupent une position dominante dans le débat public. Des idées telles que l'enseignement obligatoire de la langue corse ou le pouvoir législatif régional apparaissent majoritaires dès les années 1999-2000 (Fazi, 2015). Si leur charge polémique peut tendre à concentrer sur eux la focale médiatique, leur centralité relève aussi du comportement des autres forces politiques. En théorie, ces dernières auraient dû s'employer à défendre un autre agenda, fondé sur des questions économiques et sociales. Au contraire, les ex-partis dominants semblent avoir prioritairement cherché à s'approprier les thèmes nationalistes, spécialement durant la mandature territoriale 2010-2015, ce qui a contribué à les normaliser et à les légitimer.

*In fine*, le succès des nationalistes ne procède pas d'un report massif des électeurs de Marine le Pen à l'occasion des scrutins locaux, mais de leur capacité à séduire des électeurs de tous bords, déçus par les forces traditionnellement au pouvoir. Gilles Simeoni affirme lui-même régulièrement que leurs victoires sont dues à la confiance d'électeurs qui ne partagent pas toutes les idées des nationalistes.

S'agissant des élections territoriales de 2010, les quatre listes de gauche et la liste de l'UMP auraient perdu entre 7 et 18,3 % de leurs électeurs de 2004 au profit des nationalistes (IFOP, 2010). Néanmoins, le phénomène est récemment devenu plus prégnant, particulièrement en ce qui concerne les seconds tours. Loin d'adopter une sorte de réflexe républicain, les électeurs des candidats de gauche et de droite éliminés au 1<sup>er</sup> tour se tournent largement vers des candidats nationalistes ou vers l'abstention.

20. Lorsque la personne gère à la fois une page professionnelle et une page personnelle sur Facebook, nous avons retenu la première. Nous n'avons pas considéré ici le FN, car celui qui en conduisait la liste en 2015 a quitté le parti.

En 2017, dans les trois circonscriptions remportées par des nationalistes, on observe une corrélation toujours positive et significative entre la progression nationaliste au 2<sup>nd</sup> tour et les résultats obtenus par les principaux candidats éliminés au 1<sup>er</sup> tour, que ces derniers soient issus de la gauche ou de la droite républicaine. Cette progression est parfois corrélée au vote Le Pen lors du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle, mais l'impact est bien moins probant.

**Tableau 9. La progression des candidats nationalistes au second tour des législatives 2017 (% des inscrits)**

	1 <sup>ère</sup> circ. de Haute-Corse	2 <sup>ème</sup> circ. de Haute-Corse	2 <sup>ème</sup> circ. de Corse-du-Sud
Constante	-5,993 (statistique t : -1,791)	4,849 (2,804)	6,905 (3,290)
Évolution de la participation 1 <sup>er</sup> -2 <sup>nd</sup> tours législatives 2017	0,737 (4,891)	0,409 (5,376)	0,421 (4,312)
Vote principal ou principaux challenger(s) 1 <sup>er</sup> tour législatives 2017	0,613 (9,131)	0,354 (6,387)	0,469 (4,929)
Vote nationaliste 1 <sup>er</sup> tour législatives 2012	0,203 (2,929)	0,017 (0,264)	0,141 (1,671)
Vote Le Pen 1 <sup>er</sup> tour présidentielles 2017	0,338 (2,294)	0,158 (2,119)	0,141 (-1,506)
Erreur-type	4,009	6,958	4,879
R <sup>2</sup> modifié	0,748	0,185	0,377

Source : élaboration propre

Ces résultats confirment que le nationalisme corse, mouvement historiquement contestataire et dont une partie utilisait la violence, est devenu la seule force politique *mainstream* de l'île, capable d'attirer des électeurs de toutes sortes, dans tous les types de territoires. Au lendemain des législatives de 2017, le nationalisme apparaît indiscutablement comme la famille politique dominante en Corse, et il nous faut nous interroger sur les implications.

### ***Une domination forte et fragile ?***

Avant ces élections législatives, les nationalistes ne détenaient que trois des douze fonctions électives les plus importantes de l'île<sup>21</sup> ; ils en détiennent dorénavant six. Toutefois, leur progression pourrait franchir un nouveau palier dès décembre 2017. D'une part, les électeurs corses vont alors élire une

21. Les présidences du Conseil exécutif et de l'Assemblée de Corse, les six sièges de parlementaires, les présidences des deux conseils départementaux, et les mairies des deux chefs-lieux départementaux.

nouvelle collectivité, fusion de l'actuelle collectivité territoriale et des deux conseils départementaux, et le vainqueur disposera d'un pouvoir régional d'une ampleur inédite en France métropolitaine. D'autre part, les nationalistes semblent capables d'obtenir environ 40 % des voix, ce qui – grâce à la prime majoritaire – leur donnerait une majorité absolue au sein de cette nouvelle collectivité. Acquérir un tel pouvoir renforcerait leurs demandes de réformes, qui impliquent pour la plupart une révision de la Constitution (Fazi, 2015).

Certes, si les nationalistes apparaissent aujourd'hui comme la force politique dominante en Corse, cette domination est sujette à des risques. Néanmoins, ces risques sont principalement endogènes, tant il est clair que leurs opposants se trouvent affaiblis. Du côté de la droite et de la gauche radicales, les résultats des législatives révèlent les faiblesses de leurs structures régionales, qui ne semblent pas en capacité de jouer un rôle significatif dans la composition de la future majorité territoriale. Du côté des forces anciennement dominantes en Corse, la reconquête sera un difficile défi. Dans les trois circonscriptions gagnées par les nationalistes, les deux députés sortants et le candidat proche du sortant ont connu un recul spectaculaire.

Concernant la droite, les députés LR sortants, Camille de Rocca Serra et Sauveur Gandolfi-Scheit, ont perdu 15,96 % et 21,11 % des suffrages remportés en 2012, et ont été dépassés y compris dans les communes qu'ils ont longtemps dirigées ou dirigent encore. La large victoire du candidat LR dans la première circonscription de Corse-du-Sud faisait du maire (et ex-député) d'Ajaccio, Laurent Marcangeli, la personne la plus à même de s'opposer efficacement aux nationalistes. Celui-ci a vite écarté l'hypothèse, déclarant vouloir privilégier ses fonctions locales.

S'agissant de LREM, les candidats investis – qui avaient tous été très proches de l'ancien président du conseil exécutif Paul Giacobbi, et titulaires de fonctions politiques élevées – avaient une faible capacité à incarner le renouveau promis. Au demeurant, il est impossible de croire que des candidats novices auraient facilement pu s'imposer en Corse. Rechercher une investiture politique nationale est une chose ; que cette investiture soit indispensable à la victoire en est une autre. Pouvoir s'appuyer sur un puissant réseau d'élus locaux et/ou de militants paraît infiniment plus déterminant.

Le cas le plus intéressant est celui de la seconde circonscription de Haute-Corse, où Paul Giacobbi avait été élu en 2012 avec près de 65 % des suffrages exprimés. Condamné en première instance, le 25 janvier 2017, à trois ans de prison ferme et cinq ans d'inéligibilité pour détournement de fonds publics, celui-ci n'a donné aucune consigne de vote. Cependant, en tant que membre depuis 2008 de la majorité départementale formée par Paul Giacobbi, et candidat sur la liste menée par le même Paul Giacobbi aux élections territoriales en 2010 et 2015, Francis Giudici pouvait espérer des reports de voix très importants du côté de cet électorat.

Tel fut loin d'être le cas. Même si la corrélation est positive et significative, le vote Giacobbi en 2012 (en % d'électeurs inscrits) a eu un impact décevant

sur le vote Giudici en 2017, au 1<sup>er</sup> comme au 2<sup>nd</sup> tour<sup>22</sup>. Inversement, le vote Giacobbi 2012 n'a eu aucun impact statistique sur les résultats du candidat vainqueur en 2017, le nationaliste Jean-Félix Acquaviva. Cela indique combien l'effet des facteurs personnels et locaux peut rester décisif dans la détermination des choix électoraux en Corse. Troublés par la nouvelle donne politique et/ou désireux de s'y adapter, certains soutiens du député sortant ont appuyé ouvertement le candidat nationaliste, basculant parfois de façon confondante durant l'entre-deux-tours<sup>23</sup>.

Cet échec de LREM laisse douter de la possibilité d'organiser efficacement le parti présidentiel dans l'île. Or, la chute de popularité du Président Macron et l'absence de ligne politique claire en ce qui concerne la Corse renforcent ces doutes en vue des élections territoriales de décembre 2017. À l'heure où ces lignes sont écrites, la démarche LREM en vue de cette échéance ressemble beaucoup à une agrégation d'élus locaux, dans le style des forces politiques qui ont longtemps dominé la Corse. LREM n'a pas de véritable base sociale et militante dans l'île, et les difficiles débuts du quinquennat sont assez peu propices à sa structuration.

La situation des autres forces politiques permet donc facilement de désigner les nationalistes comme les favoris du prochain scrutin territorial. Au demeurant, les mêmes nationalistes font face à d'autres incertitudes et risques politiques.

Premièrement, les forces des nationalistes peuvent rapidement devenir des faiblesses : 1/ leur succès tient en grande partie à la popularité d'un homme, leur *leader* Gilles Simeoni ; 2/ leur potentiel militant est inégalé, mais il ne se mobilise pas toujours à l'identique ; 3/ leur capacité à incarner le changement va logiquement baisser avec l'exercice du pouvoir.

Deuxièmement, la rapide progression des nationalistes est certainement le fait d'électeurs aux sensibilités et aux intérêts très divers, qui seront plus difficiles à satisfaire. En mars 2010, leur électorat reposait principalement sur les jeunes, les catégories populaires et les professions intermédiaires (IFOP, 2010). Or, sans même présager des ralliements opportunistes, les résultats des législatives de 2017 induisent une diversification de cette base électorale.

Troisièmement, malgré la cessation des actions de la principale organisation clandestine, annoncée le 25 juin 2014, les tentations violentes n'ont pas disparu : manifestations qui dégénèrent, conférence de presse d'un nouveau groupe clandestin revendiquant plusieurs attentats à l'explosif<sup>24</sup>, etc. Or, un regain de violence pourrait à la fois indisposer de nombreux néo-électeurs nationalistes, et aggraver fortement les tensions internes au nationalisme.

22. Le coefficient est de 0,34 au 1<sup>er</sup> tour et de 0,24 au 2<sup>nd</sup> tour ; la statistique t respectivement de 8,285 et de 4,783.

23. À Ortiporio, 100 % des inscrits avaient voté pour Paul Giacobbi au 2<sup>nd</sup> tour de 2012. 74,07 % ont voté pour Francis Giudici au 1<sup>er</sup> tour de 2017 ; au 2<sup>nd</sup> tour, ils n'étaient plus que 7,21 %...

24. *Corse-Matin*, 23 juin 2017.

## CONCLUSION

Lors de la séquence électorale de 2017, les électeurs corses se sont engagés – eux aussi – sur des voies nouvelles, mais ils ont refusé d'emprunter celles qui ont prévalu dans le reste de la métropole. De plus, les deux poussées enregistrées, celle de Marine Le Pen et celle des nationalistes corses, peuvent apparaître contradictoires, d'autant que la thèse d'une forte porosité entre les deux électorats ne repose aujourd'hui sur aucun fondement empirique solide.

La première leçon globale que nous pouvons retirer de ce double vote est que les questions identitaires ont en Corse une saillance particulière, qui se traduit par un impact singulièrement important sur les choix électoraux. Toutefois, les approches de l'identité défendues par le FN et les nationalistes corses n'ont pas les mêmes fondements ni les mêmes implications. Lors des législatives, l'élargissement de la base électorale des nationalistes semble confirmer une capacité croissante à séduire des citoyens d'origines diverses. À l'inverse, la croissance du vote Le Pen paraît s'inscrire dans une dynamique de méfiance et de défiance grandissantes vis-à-vis de la population maghrébine.

La deuxième leçon globale est qu'au-delà d'un désalignement électoral, la Corse pourrait bien être entrée dans une nouvelle phase de dénationalisation du politique. La victoire du nationalisme corse lors des législatives de 2017 a été d'une ampleur inattendue, et les autres forces politiques paraissent assez affaiblies pour que l'on puisse envisager des évolutions profondes au niveau de la structuration du système de partis et des clivages, ainsi qu'à celui des institutions de l'île.

Au demeurant, même s'ils obtenaient une majorité absolue lors des élections territoriales de décembre 2017, les nationalistes devront être convainçants et patients pour amener le pouvoir national à envisager un statut constitutionnellement différencié pour la Corse. Certes, face à une majorité nationaliste dont la légitimité et le pouvoir seraient largement renforcés, persister dans une attitude de fermeture comporterait des risques notables : ceux d'accroître les radicalités et de favoriser la distanciation – voire une « sécession invisible » (Diamanti, 1999) – entre une part importante de la population et la République. Néanmoins, le Président Macron n'a jamais indiqué une quelconque disposition à répondre favorablement aux demandes nationalistes, et nul doute qu'un changement d'approche serait difficile, ne serait-ce que parce que la situation de l'île semble irriter beaucoup de Français, et qu'une telle réforme statutaire pourrait être très impopulaire<sup>25</sup>.

Reste à savoir si cette menace d'impopularité sera décisive, car il s'agit peut-être de l'hypothèque la plus forte. Aussi célébrés soient-ils, les principes unitaires de la République française connaissent des dérogations de plus en plus nombreuses et substantielles dans les outre-mer<sup>26</sup>, et il ne fait guère de doute que les demandes locales en sont la cause décisive. Avant même la décolonisation, les gouvernements ont eu bien plus souvent tendance à privilégier l'accommodement au risque de rupture ; agiraient-ils autrement en ce qui concerne la Corse ?

25. On a vu jusqu'à 46 % de sondés à l'échelle de la France entière souhaiter l'indépendance de la Corse (CSA/*Libération*, 8-9 août 2001).

26. Je renvoie notamment au dossier des *Nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel*, n° 35, 2012.

## RÉFÉRENCES / REFERENCES

- Braconnier C., Dormagen J.-Y., Gabalda G. & Niel X. (2016), « Sociologie de la mal-inscription et de ses conséquences sur la participation électorale », *Revue française de sociologie*, vol. 57, n° 1.
- Briquet J.-L. (1997), *La tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse*, Paris, Belin.
- Briquet J.-L. (2016), « Le vote au village des Corses de l'extérieur. Dispositifs de contrôle et expressions des sentiments (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles) », *Revue française de science politique*, vol. 66, n° 5.
- Caramani D. (2004), *The nationalization of politics. The formation of national electorates and party systems in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Crépon S., Dézé A. & Mayer N. (dir.) (2015), *Les faux-semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Della Posta D. J. (2013), "Competitive threat, intergroup contact, or both? Immigration and the dynamics of Front National voting in France", *Social Forces*, vol. 92, n° 1.
- Diamanti I. (1999), « Italie du Nord-Est : une sécession invisible », *Critique internationale*, vol. 3, n° 1.
- Fazi A. (2014), "The multilevel politics of accommodation and the non-constitutional moment: Lessons from Corsica", in Lluch J. (ed.), *Constitutionalism and the politics of accommodation in multinational democracies*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Fazi A. (2014-2015), « Vers un nouveau statut pour la Corse ? Ou comprendre les mutations actuelles du système politique insulaire », *Pouvoirs locaux*, n° 103.
- Fourquet J. (2017), *La nouvelle question corse. Nationalisme, clanisme, immigration*, La Tour d'Aigues, L'Aube.
- Gibson R. K. (2015), "Party change, social media and the rise of 'citizen-initiated' campaigning", *Party Politics*, vol. 21, n° 2.
- Gombin J. (2015), « Le changement dans la continuité : géographies électorales du Front national depuis 1992 », in Crépon S., Dézé A. & Mayer N. (dir.), *Les faux-semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- IFOP (2010), *Analyse de l'électorat nationaliste corse au lendemain des élections territoriales de mars 2010*, [http://www.ifop.com/media/pressdocument/237-1-document\\_file.pdf](http://www.ifop.com/media/pressdocument/237-1-document_file.pdf).
- IFOP (2012), *Les Corses et leur perception de la situation sur l'île*, [http://www.ifop.com/media/poll/1904-1-study\\_file.pdf](http://www.ifop.com/media/poll/1904-1-study_file.pdf).
- Kaufmann E., Harris G. (2015), "'White Flight' or Positive Contact? Local Diversity and Attitudes to Immigration in Britain", *Comparative Political Studies*, Vol. 48, n° 12.
- Lenclud G. (1988), « Des idées et des hommes : patronage électorale et culture politique en Corse », *Revue Française de Science Politique*, vol. 38, n° 5.
- Mayer N. (2015), « Le plafond de verre électorale entamé, mais pas brisé », in Crépon S., Dézé A., Mayer N. (dir.), *Les faux-semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Opinion Way (2015), *Les élections territoriales en Corse*, octobre 2015, <http://opinionlab.opinion-way.com/dokumenty/OpinionWay-France3ViaStella-RCFM-Les-elections-territoriales-en-Corse.pdf>.
- Peretti-Ndiaye M. (2014), *Le racisme en Corse. Quotidieneté, spécificité, exemplarité*, Ajaccio, Albiana.